Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commission de Suivi de Site BAUDELET

Le 12 décembre 2014, sous la présidence de M. Bernard DUJARDIN, secrétaire général, s'est déroulée la commission de suivi pour le site BAUDELET.

Etaient présents :

- M. Régis DUQUENOY, maire de BLARINGHEM
- M. Olivier RAMACKERS, directeur adjoint de la S.A BAUDELET
- Mme Annick DUEZ, Ingénieur environnement, BAUDELET
- M. David LEFRANC, DREAL - unité territoriale de Gravelines -
- M. Claude BONDUELLE, association DECAVI (ADELFA)
- M. Alain VANDEVOORDE, association DECAVI (ADELFA)
- M. Cédric AMMEUX, membre du C.H.S.C.T
- M. Gilles DELAIRE, membre du C.H.S.C.T
- Mme Sylvie LUCIDARME, sous-préfecture de Dunkerque

S'était excusé :

- M. le sous-préfet de SAINT-OMER

En préambule, M. DUJARDIN excuse l'absence de M. le sous-préfet retenu dans une autre réunion. Il rappelle qu'un arrêté préfectoral du 10/06/2014 a été pris par M. le Préfet du Nord en application du décret du 07/02/2012 et portant création d'une commission de suivi de site (C.S.S.) pour l'installation de traitement des déchets BAUDELET sise à Blaringhem.

Cette commission est composée de 5 collèges : représentants de l'Etat, collectivités territoriales, riverains, exploitants et salariés. Elle constitue un cadre d'échanges et d'informations entre les différents représentants des collèges sur l'activité de l'installation classée et informe le public. Elle est par ailleurs tenue informée des décisions individuelles dont l'installation fait l'objet ainsi que des incidents ou accidents survenus sur cette installation.

La commission de suivi de site comporte un bureau présidé, en l'occurrence ici pour ce type d'installation, par le Préfet ou son représentant, et d'un représentant par collège désigné par les membres de chaque collège. Ainsi sont membres du bureau :

- pour le collège des représentants de l'administration :
M. David LEFRANC, responsable de l'unité territoriale de la DREAL

- pour le collège de l'exploitant :
M. Olivier RAMACKERS, directeur général adjoint

- pour le collège des collectivités territoriale :
M. le maire de BLARINGHEM

- pour le collège des associations de protection de l'environnement :
M. Claude BONDUELLE, Président de l'association DECAVI

- pour le collège des salariés de l'entreprise :
M. Cédric AMMEUX, membre du CHSCT

La commission de suivi de site réunit au moins une fois par an.

I/ Présentation du groupe BAUDELET et ses activités

M. RAMACKERS présente ensuite le groupe BAUDELET et ses activités (cf power point joint en annexe). BAUDELET ENVIRONNEMENT est implanté sur 3 communes (BLARINGHM et BOESEGHEM dans le Nord, et WITTES dans le Pas-de-Calais sur une superficie de 150 ha.

L'enfouissement est réduit à 50% des activités. De plus en plus, le développement de la valorisation des déchets, dans le cadre de l'économie circulaire s'est imposé.

200 personnes sont employées sur le site et réparties sur 3 pôles :

1) le pôle traitement ferrailles et métaux : 170 à 200.000 t/an
- 8 à 10.000 t d'alliages aluminium par an
- négoces de métaux blancs ou cuivres

2) le pôle déchets qui existe depuis 1975
- avec une installation de valorisation des lixiviats
- un centre de préparation matières
- une installation de méthanisation pour les biodéchets
- une plateforme de compostage qui sert à la révégétalisation du site
- une installation de traitement des déchets bois
- un centre de stockage d'amiantes liées

3) le pôle matériaux : déchets de BTP et traitement des terres polluées

Les déchets ménagers sont de moins en moins importants, le biogaz est donc de moins en moins riche. Ce groupe traite 90 % de déchets industriels non dangereux et 10 % de déchets ménagers.

II/ Le bilan d'activités 2013 (cf power-point)

III/ L'accès routier du site

- environ 100.000 t de déchets arrivent par voie d'eau. Les terres polluées également
- 500 entrées de camions par jour se font par la route crée par BAUDELET qui va vers Garlinghem (D157e3).

Régulièrement, en raison de l'étroitesse de la route, des accidents se produisent avec les camions. L'entreprise a donc saisi le Conseil Général du Pas-de-Calais à plusieurs reprises pour faire élargir cette voie, depuis 5 ans mais en vain. Pour tout le monde, il est urgent d'intervenir.

M. DUJARDIN propose que l'entreprise lui adresse une note de problématiques sur les difficultés rencontrées et les risques sur cette voie que M. le sous-préfet transmettra au Préfet du Pas-de-Calais et au Président du Conseil Général du Pas-de-Calais.

IV/ Projets (cf power-point)

La prochaine réunion présidée par le sous-préfet se tiendra le **vendredi 19 juin 2015 à 14H30 sur le site. Une visite des installations est prévue.**

Le sous-préfet,
Pour le Sous-Préfet
Le Secrétaire Général,

Bernard DUJARDIN